

Autorisation parentale de prise de vues d'un mineur et d'utilisation des images le représentant

Je - Nous⁽¹⁾, soussigné(e)(s)..... (Père – mère – tuteur légal)⁽¹⁾

Demeurant

Et..... (Père – mère – tuteur légal)⁽¹⁾

Agissant en qualité de titulaire(s) de l'autorité parentale de l'enfant

..... Classe de :

Demeurant

Ci-après désigné par « l'enfant »

Cocher la case ci-dessous

☐ Autorise - autorisons⁽¹⁾ le lycée Camille Claudel à Vauréal, à photographier ou faire photographier et/ou filmer l'enfant.

Déclare - déclarons ⁽¹⁾ céder à titre gracieux au lycée pour une durée de 10 ans le droit d'utiliser les images prises à cette occasion sur tous les supports d'information ou de communication imprimés ou numériques à but non lucratif édités par les services de l'État ainsi que sur tous les réseaux de communication, y compris télévisuels ou internet, accessibles en France et à l'étranger.

Le lycée Camille Claudel à Vauréal s'engage, conformément aux dispositions légales en vigueur relatives au droit à l'image, à ce que la publication et la diffusion de l'image de l'enfant ainsi que des commentaires l'accompagnant **ne portent pas atteinte à la vie privée, à la dignité et à la réputation de l'enfant.**

Fait à Vauréal, le

Signature(s) du père, de la mère ou des représentants légaux, précédée(s) de la mention « lu et approuvé »

En deux – trois⁽¹⁾ exemplaires originaux, dont un remis à chacune des parties

(1) : rayer la mention inutile

** Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de modification et de suppression des données qui vous concernent.*

Pour toute réclamation, vous pouvez adresser une lettre recommandée avec accusé de réception (accompagné des copies des photographies concernées ou, pour une vidéo, de la copie d'écran), à l'établissement.